

LAGESTION DE L'EAU EN MAURICIE RURALE

**Résumé de l'intervention auprès du BAPE,
le 8 novembre 1999, 19h30, salle Beaudoin,
Hôtel Delta de Trois-Rivières.**

INTRODUCTION. Dans le Mémoire¹ déposé il y a quelques semaines, j'ai d'abord signalé en note de bas de page et tout le long du texte, les origines de mon intérêt majeur pour la préservation de cette grande richesse collective qu'est l'**EAU**. Qu'il suffise de rappeler mon association avec le Conseil régional d'environnement de la Mauricie, organisme consultatif associé récemment à la naissance d'une Zone d'intervention prioritaire (ZIP) sur les deux rives du fleuve Saint-Laurent.

RÉSUMÉ. Dans le Mémoire, je développe une notion répétée par d'autres intervenants, celle de l'eau un **bien commun**; j'insiste ensuite sur la **rareté** de l'eau en faisant appel en particulier à une utilisation qui se restreint à sa **capacité de remplacement** naturelle. J'insiste beaucoup sur la **conversion** de l'**agriculture** actuelle en une forme plus bénigne et respectueuse des limites énergétiques et environnementales; finalement, je priorise l'**organisme de bassin versant** pour venir à bout de la concurrence insoutenable que se livrent les utilisateurs de l'eau.

Dans les lignes qui suivent, je m'écarte intentionnellement du texte du Mémoire pour souligner des **aspects rarement évoqués** à cette tribune.

RARETÉ DE L'EAU. Un bouquin sans prétention paru ces derniers jours aux Éditions du Seuil nous apporte **quelques munitions** au moment de témoigner devant cette Commission²:

« Une ressource qui commence déjà à poser un défi majeur, c'est l'eau. Entre 1950 et aujourd'hui, sa consommation a triplé: l'homme consomme à présent presque 55 % des ressources en eau douce accessibles en profondeur et en surface, dont 70 % sont destinés à l'irrigation et à l'**agriculture**. Chacun comprend que, pour nourrir les populations, il faut produire, produire plus. Mais à quel prix? Faut-il, par exemple, réduire de plus des trois quarts le volume d'une mer comme celle d'Aral, au sud de la Russie, pour développer les cultures de coton? La mer d'Aral était, par sa surface, le quatrième réservoir d'eau douce de la planète. Pour faire la culture du

¹ Pierre Ferron, ***La gestion de l'eau en Mauricie rurale***, Mémoire au BAPE, Trois-Rivières, 1999, 32pages.

² Nicolas Hulot, Robert Barbault et Dominique Bourg, ***Pour que la Terre reste humaine***, Éditions du Seuil, Paris, 1999, 171 pages.

coton en amont, on a détourné l'eau des fleuves qui l'alimentaient: l'Amou-Daria et le Syr-Daria sont passés de 50 milliards de mètres cubes de débit à quelques millions par an, et du coup ils se sont asséchés une partie de l'année. Une pollution s'en est suivie, avec des millions de tonnes de poussière contenant du sel et des polluants (la culture du coton est l'une des plus polluantes au monde, en raison des produits utilisés pour lutter contre les insectes, qui sont répandus par le vent). Pendant ce temps, en aval, on assistait à une véritable désertification de la région qui entoure la mer, à l'abandon de villages entiers, privés du poisson dont la population se nourrissait depuis toujours. L'effondrement des pêcheries et d'autres tribulations économiques ont entraîné le déplacement de plus de 100 000 personnes. »

MÉPRISE SUR L'EAU. L'EAU, puisqu'il faut en parler, a plutôt eu mauvaise presse à Agriculture-Québec, où j'ai passé plus de vingt ans de carrière comme économiste agricole; le drainage sous toutes ses formes visait à chasser l'eau pour améliorer les conditions de végétation d'une agriculture de plus en plus industrialisée. Durant les années 1990 à 1996, j'ai bien tenté de mettre de l'avant des pratiques, des méthodes et des systèmes agricoles plus respectueux des équilibres écologiques; mais dans les milieux agricoles et même agronomiques québécois, la productivité à **court terme** conservait une nette avance sur la pérennité des ressources, celle de l'eau comprise.

DESTIN DES INTRANTS. Tous les intrants de synthèse que l'agriculture dite « **moderne** » utilise pour sauver du travail et intensifier les rendements sont susceptibles de se retrouver dans les cours d'eau, surtout quand, délibérément ou non, les monocultures annuelles, servant ensuite à gâver les élevages « **hors sol** », se voient gratifiées de généreuses primes à la production.

À ce sujet, nos mêmes auteurs nous font des remarques stupéfiantes³:

« ... une des principales pollutions vient des nombreuses substances, en particulier des pesticides que les producteurs de produits alimentaires - autrement dit, les paysans - répandent sur les cultures. Il vaut mieux éviter d'aller dans sa maison de campagne au moment où sont traités les champs qui l'entourent: le risque de pollution est pire qu'à Paris. »

« De plus, il est bien évident que les produits alimentaires sont saturés par les engrangements déversés pour produire plus, que les sols traités avec force phosphates et nitrates pendant des années ne restent pas intacts, tandis que le phénomène appelé **eutrophisation** s'étend. »

« Les agriculteurs, qui vivent éloignés du bord de mer, préfèrent ignorer superbement le phénomène d'eutrophisation, quand ils ne le nient pas. Il est vrai - personne ne le conteste - qu'ils ont d'autres

³ Voir note 1.

chats à fouetter. Il faut reconnaître aussi que les agriculteurs ont le sentiment d'être restés près de la nature, ils s'en prétendent souvent les meilleurs défenseurs face aux **prédateurs** et aux ignorants de la ville, ils revendiquent une sorte de souveraineté sur leur domaine - la campagne - , un bon droit historique, une légitimité quasi naturelle... Implicitement, on leur accorde cette priorité ou cette légitimité, et les gouvernements sont restés très tolérants et compréhensifs à leur égard. »

« Mais le moment est venu d'une prise de conscience: il faut en finir avec une production agricole industrielle qui ne se reconnaît aucune limite et qui **casse** sans retenue la nature et l'environnement; ou encore avec la spécialisation à outrance - d'un côté, la culture sans bétail, de l'autre, le bétail sans culture - , qui détruit des équilibres anciens, souvent sur de très grandes surfaces. Il faut le faire en concertation avec les agriculteurs, en les aidant à opérer cette mutation. Il faut aussi mobiliser le consommateur, qui paiera un peu plus cher des produits de meilleure qualité. »

RAISONS D'ESPÉRER. La réduction de la pollution diffuse d'origine agricole ne sera jamais réussie sans une prise de conscience rapide de cette situation, et sans l'adoption de pratiques alternatives bien plus soigneuses des ressources utilisées, notamment l'**EAU**. Pour retrouver les usages multifonctionnels de la plupart des rivières de la Mauricie, il faudra absolument contrer les causes évidentes de la dégradation de la qualité de l'eau: des moyens **scientifiques** et **politiques** seront requis.

Malheureusement, l'agriculture s'apprête déjà à passer à l'étape suivante qui serait celle des **végétaux et des animaux transgéniques**, un pas de plus vers des grands moyens technologiques pour tenter de contrer l'échec évident de la Révolution verte, et pour s'engager résolument dans des productions d'exportation, dans la production à la chaîne et selon des « **recettes** » fort gourmandes en facteurs de production **polluants**.

INCITATIFS PUISSANTS. Les moyens à prendre éviteront d'être « **accusateurs** », mais ils peuvent très bien ressembler à des incitatifs économiques puissants: **taxes** sur les intrants de synthèse utilisés en sus des seuils de résilience des ressources, **formation accélérée** et neutre aux pratiques alternatives agricoles comme les rotations, les plantes-éponges, le recyclage des résidus organiques pour bonifier les sols, Il faut aussi appliquer sans ménagement les normes environnementales qui ne sont déjà que des permis de polluer jusqu'à un seuil « **socialement** » acceptable.

Le principe de **précaution** peut aussi être invoqué⁴:

⁴ Voir note 1.

Consultation **Pierre Ferron, agronome**, M. Sc., économiste agricole
3685, boulevard des Chenaux, Trois-Rivières, Qc, G8Y 1A5
Téléphone et télécopieur:(819) 376-3811

« C'est une sorte de principe de suspicion, ou de soupçon, qui rompt avec l'optimisme technologique. Il est anormal que l'industrie et le commerce, si dure soit la concurrence, deviennent l'étalon de toutes nos décisions, qu'ils demandent de prendre les risques d'abord et de gérer les conséquences ensuite. »

On pourrait aussi invoquer ce qu'il en **coûte de dégrader** l'environnement; mais il faut bien augmenter la productivité dira-t-on⁵:

« Mais on oublie toujours d'intégrer dans les calculs ce que coûtent les insecticides, les herbicides et les maladies qui en résultent, les sols qui s'épuisent (et réclament donc toujours plus d'engrais chimiques), les pulullements d'insectes et de ravageurs résistants, la pollution éventuelle des nappes phréatiques... Toutes choses qu'une culture plus diversifiée, et produisant moins certes, permettrait d'éviter. Et la culture plus diversifiée serait la conséquence logique, nécessaire, de la connaissance des solidarités au sein des écosystèmes, de la biosphère. Une connaissance, hélas, toujours ignorée, du haut en bas de l'échelle. »

MILIEU RESPONSABLE. Il me paraît urgent de confier au milieu immédiat le soin de faire cesser la dégradation des eaux; pour cela, des **budgets suffisants** deviendront disponibles, d'abord pour structurer des **organismes de bassin versant**, ensuite pour qu'ils initient les premiers travaux de conscientisation et de police: « *celui qui pollue paie, celui qui dépollue est aidé* ». Il est totalement faux de répéter que l'agriculture sera toujours polluante et qu'il faut apprendre à vivre avec ces inconvénients si l'on veut bien se nourrir; il est possible de retransformer l'agriculture conventionnelle actuelle en une **forme plus bénigne** d'activités de production bien intégrées: productions végétales et animales paysannes; cultures vivaces au lieu de monocultures exigeantes; techniques respectueuses des sols au lieu de travaux intensifs et destructeurs de la matière organique et de la structure; valeur ajoutée à la ferme au lieu de cash-crops exportées à vil prix; végétalisation des berges des cours d'eau et des rivières au lieu d'empêter sur les bandes riveraines et d'accélérer l'érosion hydrique; etc.

Concrètement, on ne contamine plus et on n'empoisonne plus les écosystèmes⁶:

« Mais l'idéal serait, tout compte fait, qu'on n'ait plus besoin du tout de consommer des produits biologiques, parce que partout les industries agroalimentaires auraient fait l'effort de cultiver plus sainement... Le consommateur peut aussi préférer, en d'autre domaines, des produits qui **consomment propre**. Il peut refuser la **société du gachis**, en dosant mieux ses achats, en faisant

⁵ Voir note 1.

⁶ Voir note 1.

attention aux déchets, en les triant... Il peut éviter de gaspiller une matière qui devient précieuse, comme l'**eau**. Bref, les domaines d'intervention ne manquent pas. »

RIVIÈRES VIVANTES. Rappelons enfin que les cours d'eau disposent d'un remarquable **pouvoir autoépurateur**, à la condition bien sûr de favoriser le fonctionnement normal de ce milieu vivant; au delà de seuils bien définis, toute charge excessive de minéraux, de matière organiques ou de microbes bloque l'assainissement naturel des plans d'eau. Il y aura eutrophisation et mort rapide de l'écosystème!. Et l'eau non épurable, peut devenir une ressource non renouvelable, même si elle reste abondante... . Pour réussir le tour de force de garder l'eau propre et disponible pour tous les usagers, il faut des **cours d'eau naturalisés**, disposant de plaines de débordement, de bandes riveraines exemptes d'exactions et même des **lagunes d'épuration** des eaux usées de l'agriculture.

BASSIN VERSANT DYNAMIQUE. C'est le prix à consentir pour nous réappro-
prier l'usage de l'eau en milieu rural; l'organisme de bassin versant responsabilise tous les acteurs qui utilisent ou veulent utiliser l'eau. La valeur de l'eau - son prix au niveau du marché du bassin versant - sera rapidement déterminé et la facture de prévention et/ou de dépollution sera acheminée au bon endroit. Pour disposer d'assez d'eau pour satisfaire les besoins fondamentaux de la collectivité d'un bassin versant, il faudra cependant commencer par **modifier nos habitudes** de consommation; de cette façon il sera possible de partager l'eau disponible entre tous les vivants qui font nos milieux de vie. S'il y a des surplus disponibles à long terme, ils peuvent très bien être cédés, à titre gratuit, ou mieux **avec une valeur ajoutée**, aux populations dans le besoin.

EN GUISE DE VADE MECUM AGRICOLE. La plupart de nos bassins versants de rivières, en Mauricie, demeurent fortement **dégradés** par la pollution diffuse d'origine agricole; celà vient autant du ruissellement des pesticides, des fumiers et des engrains de synthèse appliqués en surplus et **hors saisons** de croissance, que de l'**érosion** des berges des cours d'eau, des ruisseaux et des rivières dégarnies de bandes riveraines de protection.

Pour sauver l'eau, il faut changer les producteurs agricoles; pour changer les producteurs agricoles, il faut les **sensibiliser** en utilisant une approche stimulante, mais non accusatrice. C'est possible et même facile, nous l'avons vérifier de 1992 à 1995, et nous l'avons signalé lors de la formation de la

première cohorte d'éco-conseillers en 1993. Ce n'est pas en augmentant les budgets pour des fosses à lisier, mais plutôt en démontrant la nécessité de revenir à une agriculture qui respecte l'écosystème naturel, les cycles naturels, notamment celui de la matière organique dans les sols. Tout ce recycle dans les écosystèmes: les minéraux, la matière organique, les résidus des cultures, l'eau... . Par des bilans bien équilibrés, il est donc possible de réduire les pertes au sein des différents processus propres aux pratiques et aux systèmes agricoles rationnalisés.

RECOMMANDATIONS INCONTOURNABLES. J'ai fait une liste de 8 recommandations dans le texte du Mémoire déposé au BAPE; en voici une neuvième, celle-ci strictement à l'endroit du système d'éducation du Québec:

- L'État doit transformer le mode actuel de l'éducation, « **identifié uniquement au possible milieu du travail ou à d'autres fins imposées par la société** »⁷, en lui substituant une approche qui « **vise l'acquisition et la maîtrise de compétences écosociales et l'intériorisation de l'écoresponsabilité** »⁸.

« Inventer un nouvel avenir pour la Planète passe nécessairement par l'invention de nouvelles relations entre l'écologie, la classe et l'école. Inventer l'avenir de la Planète, c'est forcément réinventer l'école »⁸.

Rappelons les huit autres recommandations déjà faites⁹:

A) Pour protéger la ressource eau en milieu rural:

- L'État doit cesser de subventionner les activités humaines et agricoles qui polluent l'eau et en favorisent la surconsommation, notamment les monocultures et les élevages hors sol.
- L'État doit également taxer lourdement l'utilisation d'intrants au delà des seuils de tolérance connus en rapport avec la résilience de l'environnement.
- L'État doit appliquer intégralement les normes environnementales actuelles édictées pour prévenir la pollution diffuse de l'eau d'origine agricole.

⁷ Charles E. Caouette, *Éduquer pour la vie*, Éditions Écosociété, Montréal, 1997, 171 pages.

⁸ Yves Bertrand, Paul Valois et France Jutras, *L'écologie à l'école*, Presses Universitaires de France, Paris, 1997, 218 pages.

⁹ Pierre Ferron, *La gestion de l'eau en Mauricie rurale*, Mémoire au BAPE, Trois-Rivières, 1999, 32 pages.

- L'État doit confier la dépollution et la gérance des usages concurrents de l'eau à des organismes de gestion de l'eau par bassin versant (OGEBV) regroupés par région.
- L'État doit intégrer la problématique de l'eau à celle, beaucoup plus large, de la capacité de charge des écosystèmes terrestres et aquatiques.

B) Pour assurer un partage équitable de l'eau disponible:

- L'État doit instaurer une politique de l'eau qui garantit un accès «gratuit » à la ressource pour satisfaire les besoins vitaux de chaque citoyen; au delà de ce seuil minimal essentiel, l'eau aura un coût croissant selon les paliers décrits en page 5 du Mémoire.
- L'État doit garder le contrôle des « exportations » d'eau, la livrant « gratuitement » aux populations qui ont soif; pour les autres besoins, le prix sera définitivement progressif, les usages somptuaires étant frappés d'interdit.
- En aucun cas, l'État ne permettra une consommation d'eau au détriment des besoins des écosystèmes naturels et des besoins vitaux des vivants, humains compris.